François Clement
Christophe Dumaillet
Patrick Lebrun
Co-secrétaires régionaux

M. le Président de Région

Le jeudi 8 décembre 2021

Monsieur Le Président de Région,

Lors de votre précédente mandature, vous avez imposé l'installation de tourniquets de sécurité à l'entrée des lycées et des établissements scolaires relevant de la compétence régionale. Outre que leur utilité n'est pas avérée, l'ensemble des coûts de maintenance (tourniquets et badges) repose sur le budget des lycées. Pour la FSU, ce ne sont pas aux établissements de financer sur leur dotation de fonctionnement ces coûts supplémentaires mais bien à la Région d'assumer financièrement ce choix politique et donc d'abonder les budgets en conséquence.

Dans cette même logique sécuritaire, la Région prévoit la création de Brigades Régionales de Sécurité, dont on ne connaît ni les objectifs ni les missions. Pour la FSU, outre que son utilité est là aussi sujette à caution, il ne saurait être question que celle-ci outrepasse le droit. En l'état actuel de la législation, aucun texte ne donne compétence à la Région pour intervenir dans le domaine de la surveillance et de la sécurité dans les lycées, comme l'a rappelé fort justement la Chambre Régionale de Comptes à la présidente de la Région Ile de France, au sujet des Brigades Régionales de Sécurité mises en place en 2019. Pour la FSU, ce ne sont pas d'une hypothétique BRS mais bien d'agents, de personnels techniques statutaires en nombre suffisant, remplacés poste à poste, le plus rapidement possible et de manière durable, dont ont besoin les lycées de notre Région pour fonctionner correctement.

De son côté la Région semble prendre la mesure de la gravité de la situation sanitaire en installant des capteurs de CO2 à marche forcée dans les lycées de l'académie. On peut cependant déplorer leur installation tardive et leur nombre très insuffisant. Il est indispensable que toutes les salles de classe soient équipées et non, seulement dix par lycée comme annoncé. Comment choisir les salles de classe, et quelle efficacité si la grande majorité des salles en sont dépourvues, d'autant que la période hivernale est peu propice à la ventilation des salles de classe et qu'aucun purificateur d'air n'est prévu pour l'instant ?

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre attachement au Service Public d'Education.

Pour la FSU Aura

Le co-secrétaraiat

Bourse du travail de Lyon – Place GUICHARD – 69003 LYON
fsu.aura@fsu.fr